



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

**44<sup>e</sup>** séance plénière

Mecredi 6 novembre 2013, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Ashe ..... (Antigua-et-Barbuda)

*La séance est ouverte à 10 heures.*

## Point 11 de l'ordre du jour

### Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique

#### Projet de résolution (A/68/L.8)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Fédération de Russie, qui va présenter le projet de résolution A/68/L.8.

**M. Chernyshenko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : En ma qualité de Président du Comité d'organisation des XXII<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver et des XI<sup>e</sup> Jeux paralympiques d'hiver qui doivent se tenir à Sochi, en Russie, en 2014 – c'est la première fois que les Jeux d'hiver se déroulent dans mon pays – j'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale un projet de résolution intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/68/L.8).

Le projet de résolution s'inspire principalement de l'antique tradition grecque en vertu de laquelle, depuis plus de 2000 ans, une trêve est déclarée pendant les Jeux olympiques afin de garantir que les athlètes puissent se rendre en toute sécurité sur les lieux des

Jeux ou en revenir. Outre l'appel à une trêve durant les prochains Jeux olympiques de Sochi, le projet de résolution demande à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies de s'associer à l'action que mènent le Comité international olympique et le Comité international paralympique pour faire du sport un outil de réconciliation. Le projet de résolution se félicite de l'initiative de l'Organisation de proclamer le 6 avril Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Les Jeux olympiques de Sochi doivent devenir le symbole d'un dialogue constructif entre les peuples. Le projet de résolution met avant tout l'accent sur les programmes culturels et éducatifs de Sochi 2014 ainsi que sur le maintien de la paix.

Depuis l'annonce que la Russie accueillerait les Jeux, un événement historique, nous avons conçu l'ambitieux projet de mener des Jeux novateurs qui démontreraient le caractère d'une Russie nouvelle, moderne et encourageraient des changements positifs durables. Notre vision des Jeux olympiques de Sochi se fonde sur la consolidation de la nation tout entière unie par le rêve olympique, les traditions athlétiques légendaires de la Russie, et notre appui global aux valeurs olympiques d'amitié, de respect et d'aspiration à la perfection. C'est précisément cette vision qui mène nos décisions, nos efforts et nos attentes sur la longue route des Jeux olympiques.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-54990(F)



Document adapté

Merci de recycler



D'ores et déjà nous voyons que nos objectifs sont en train de devenir réalité. Les Jeux de Sotchi ont exercé une influence considérable sur notre pays en donnant une impulsion, notamment au développement en Russie de phénomènes sociaux importants tels le bénévolat, la création d'un environnement accessible à tous et la mise en œuvre concrète des principes de développement durable, conformément aux normes vertes.

Ces dernières années, Sotchi est devenu un centre attractif pour les grands forums consacrés au renforcement de la paix. Le Camp international « Générations pour la paix » se déroule à Sotchi depuis 2010. Les participants au Camp international « Générations pour la paix » se réuniront de nouveau durant les Jeux paralympiques de Sotchi, en 2014. En 2012, la capitale des futurs Jeux olympiques a accueilli un prestigieux forum sur le « Sport pour la paix ». Les représentants de 90 pays ont participé à ses travaux. L'Olympiade culturelle de Sotchi 2014, qui a été lancée en 2010, a uni notre pays, de Kaliningrad à Vladivostok. Pendant quatre ans, des dizaines de milliers d'événements se sont déroulées à travers la Russie attirant des millions de spectateurs. L'Olympiade culturelle a réussi sa mission de préserver et de promouvoir la richesse culturelle de la Russie et a été un excellent exemple de cette richesse pour nos compatriotes et les invités de notre pays. Le meilleur de notre culture a ainsi été montré et sera présenté aux visiteurs des Jeux et à la communauté mondiale dans son ensemble durant les finales de l'olympiade culturelle de Sotchi.

Nous menons également un programme d'éducation olympique général, connu sous le nom de Sotchi 2014. Chaque année, les classes olympiques sont suivies par plus de 5 millions de lycéens russes, et des échanges thématiques consacrés à la Trêve olympique ont été organisés dans les camps d'été. La création de la première Université olympique internationale russe offrant un enseignement aux représentants des 205 Comités olympiques nationaux, est l'apogée du programme éducationnel de Sotchi 2014. L'Université a été inaugurée par M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie. Récemment, le Président du Comité international olympique, M. Thomas Bach, a rencontré les étudiants de l'Université. Les premières inscriptions à l'Université comprenaient des étudiants de 15 pays. Ils auront l'occasion exceptionnelle de mettre leurs connaissances en pratique durant les Jeux olympiques de Sotchi.

Nous avons souligné dans le projet de résolution l'importance du bénévolat, tant dans le cadre des Jeux qu'au niveau international. Les Jeux de Sotchi sont devenus un puissant catalyseur pour l'émergence du bénévolat en Russie. Dans les centres de bénévolat situés dans tous les districts fédéraux du pays, des centaines de milliers de bénévoles de Sotchi 2014 mènent un travail quotidien dans les régions, en apportant leur aide aux groupes vulnérables au sein de la population et en traitant d'importantes questions sociales et environnementales. Les centres de bénévolat de Sotchi 2014 à travers la Russie ont déjà mis en œuvre plus de 3000 projets bénévoles outre la préparation des Jeux.

Grâce au programme de bénévolat de Sotchi 2014, la Russie, partant quasiment de zéro, s'est classée à la huitième place dans le *World Giving Index 2012* pour la participation de sa population aux activités bénévoles. Qu'il me soit permis de souligner que, pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, le Comité d'organisation de Sotchi 2014 a engagé des étudiants bénévoles pour l'élaboration d'un projet de résolution sur la trêve olympique. Les étudiants de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou – futurs diplomates et responsables politiques – ont émis des propositions pour le projet initial.

Le projet de résolution est centré sur la nécessité d'assurer et de protéger les droits des personnes handicapées. Grâce aux Jeux de Sotchi, nous avons réussi à faire des normes d'accès aux bâtiments et aux infrastructures une exigence indispensable et obligatoire pour toutes les régions de Russie. Le projet *all-Russia*, consiste en une carte où sont indiqués les accès qui leur sont adaptés, permet aux personnes handicapées de trouver des installations accessibles dans leurs villes, ce qui leur donne la possibilité de devenir des acteurs actifs de la vie sociale.

Le parcours de la flamme des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi 2014 a permis de rassembler plus de 200 nationalités vivant en Russie. Le parcours, parti le 7 octobre de la capitale de notre patrie, Moscou, sera le plus long d'une flamme nationale de toute l'histoire des Jeux olympiques d'hiver en termes de durée – 123 jours – et de distance couverte – plus de 65 000 kilomètres. La flamme est déjà allée au Pôle nord dans le cadre d'une expédition de recherche internationale et est devenue un symbole d'exploration commune de l'Arctique par les huit puissances arctiques.

Et aujourd'hui, à 11 h 14, heure de New York, la flamme olympique sera lancée dans l'espace à bord de

la station spatiale internationale et, pour la première fois, évoluera dans l'espace. Cet événement signifie un pas de plus vers le futur, et l'apparition de la flamme olympique dans l'espace sera un symbole des possibilités humaines illimitées et de la volonté des athlètes de tous les pays d'atteindre de nouveaux sommets olympiques.

La Russie se félicite de la coopération fructueuse entre les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de leur contribution à l'élaboration du projet de résolution présenté cette année. Nous remercions le Comité international olympique, le Comité international paralympique et le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix pour leur appui constant. Nous remercions également le Groupe des amis du sport au service de la paix et du développement pour leur aide précieuse.

Il reste 93 jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Sotchi, et 121 avant celle des Jeux paralympiques. Les villages olympiques abritant les athlètes de 85 pays, seront même ouverts plus tôt et, dans cette enceinte, un mur de la trêve olympique sera érigé sur lequel les athlètes pourront inscrire leurs vœux. Les drapeaux bleus de l'Organisation des Nations Unies flotteront au-dessus du stade et du village olympique. Nous attendons avec impatience d'accueillir le monde entier de même que nos invités et ferons tout notre possible pour que les Jeux olympiques de Sotchi restent dans les mémoires comme une rencontre des plus grands athlètes du monde dans une atmosphère d'hospitalité, d'échanges interculturels et de respect mutuel.

Au nom de la Fédération de Russie, de la ville de Sotchi, du Comité d'organisation de Sotchi 2014 et de tous nos partenaires, je remercie l'Assemblée générale pour son attention et lui demande d'appuyer notre projet de résolution.

**M<sup>me</sup> Singh** (Inde) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège de participer au débat de ce jour au titre du point 11 de l'ordre du jour, intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

L'Inde se félicite de la résolution 67/296, adoptée par l'Assemblée générale à sa soixante-septième session et proclamant le 6 avril Journée internationale du sport au service de la paix et du développement. Nous espérons que la célébration de cette journée permettra de sensibiliser davantage à l'importance du sport comme outil pour le développement et la paix. Nous sommes

également heureux de parrainer le projet de résolution A/68/L.8, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », qui, nous l'espérons, sera adopté ce jour par l'Assemblée.

Nous apprécions également les débats du troisième Forum international sur le sport au service de la paix et du développement organisé conjointement, en juillet, au Siège de l'Organisation des Nations Unies par le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et le Comité international olympique (CIO). Nous sommes persuadés que la collaboration entre l'Organisation et le CIO mènera à l'intégration du sport dans tous les domaines de la paix et du développement et aidera à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Depuis l'aube de la civilisation humaine les liens intrinsèques entre le sport, les jeunes et la volonté de rechercher l'excellence ont été reconnus. Cette recherche de l'excellence grâce au sport a atteint son point culminant dans la civilisation grecque ancienne qui est à l'origine du mouvement olympique moderne.

En Inde, les activités physiques et sportives font également partie intégrante de notre civilisation à travers la pratique du yoga et un système extrêmement évolué de régimes physique, mental et spirituel. Le yoga, en tant que forme d'exercice physique et mental, est aujourd'hui populaire dans le monde entier. En outre, l'Inde dispose de nombreux jeux autochtones très développés et des arts martiaux. Après l'indépendance de l'Inde en 1947, l'intégration de l'éducation physique et des activités sportives dans l'enseignement a été mise en exergue dans notre plan quinquennal. Un département distinct des sports a été ultérieurement créé en 1982, et une politique nationale des sports a été annoncée en 1984, année qui a également vu la création de l'Autorité des sports en Inde, dont le but est d'assurer l'utilisation efficace et optimale des installations sportives et de se pencher sur toutes les questions relatives à la promotion et à la gestion des sports. L'Inde a encouragé le fonctionnement autonome des fédérations sportives nationales, et nous sommes fiers de dire que le Conseil de contrôle du cricket en Inde et l'un des organes sportifs autonomes les plus ingénieux du monde. Tous les secteurs de notre société, notamment les médias et la branche de l'industrie sont activement impliqués dans la promotion du sport.

Le sport est un outil hautement efficace pour parvenir aux objectifs du développement dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement de l'enfance. Le sport aide à sensibiliser le public et

inspire des mesures larges et participatives à l'appui du programme de développement. Il est réconfortant de souligner que le sport a été reconnu comme l'un des outils qui permettaient de répondre aux défis en matière de développement. Nous apprécions l'action du Bureau des Nations Unies pour le sport au service de la paix et du développement et du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service de du développement et de la paix qui contribuent à rapprocher les mondes du sport et du développement. Il convient de poursuivre nos efforts pour continuer à se concentrer sur le sport au service du développement et l'inscrire dans le système des Nations Unies.

Associer les personnalités sportives à l'Organisation des Nations Unies dans le but de sensibiliser le grand public aux questions de l'éducation, de la santé et du développement, et promouvoir la tolérance, la compréhension et la paix au sein et entre les communautés et les cultures, est une entreprise louable. Je voudrais mentionner ici que les athlètes indiens ont également été associés à différentes entités de l'Organisation, ainsi la star du tennis, Vijay Amritraj, a été un Messenger de la paix de l'Organisation, et notre héros du cricket, Sachin Tendulkar, est ambassadeur de bonne volonté du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

L'Inde se félicite de l'action menée par le Comité international olympique et le Comité international paralympique afin de promouvoir et de renforcer une culture de paix fondée sur l'esprit de la trêve olympique. Je les assure de la pleine coopération de l'Inde et de notre appui dans leur action visant à utiliser le sport comme outil pour promouvoir la paix, le dialogue et la réconciliation. L'Inde chérit également et célèbre les nobles idéaux et les riches valeurs du mouvement olympique, et nous restons déterminés à renforcer la fraternité internationale, l'amitié, la bonne volonté et l'unité. À nos yeux, il n'y a pas de meilleur moyen que le sport pour inculquer et encourager les valeurs du respect, de la diversité et de la tolérance entre les communautés, les civilisations et les cultures.

**M<sup>me</sup> Wijaya** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Les sports organisés ont toujours été une tradition honorée et honorable visant à promouvoir les relations internationales pacifique entre les différents peuples et nations qui sont en compétition sans haine malgré les différends géopolitiques. À cet égard, nous saluons l'adoption du projet de résolution biennal (A/68/L.8) examiné au titre de la question à l'ordre du jour, qui met

en exergue, entre autres, la reconnaissance par les États Membres du potentiel unique du sport pour promouvoir la paix et le développement et la contribution précieuse du sport pour créer un climat de tolérance et de compréhension entre les peuples et les nations.

Alors que nous entrons dans la dernière phase de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avant la date buttoir de 2015, le sport peut jouer un rôle important pour engendrer des mesures larges, participatives et courageuses afin d'appuyer les OMD. Ainsi, le sport peut changer la donne de façon significative dans la vie des citoyens.

En Indonésie, nous avons un ministère de la jeunesse et des sports. Il s'agit d'une institution gouvernementale consacrée au développement et à l'intégration du sport dans notre stratégie de développement national. La célébration, le 9 septembre chaque année, de la Journée nationale du sport et l'application de la loi sur le système sportif national (Loi N° 3 de 2005) témoignent de notre profond engagement à l'égard de la culture du sport dans notre société. La loi sur le système sportif national fournit la base juridique nécessaire pour, entre autres, accroître la sensibilisation à l'importance du sport dans l'édification de notre nation et stimuler les efforts dans le but d'enseigner aux jeunes générations les caractéristiques fortes de discipline, de persévérance, d'esprit de saine concurrence, de sportivité, d'amitié et d'unité. Les traditions de la trêve olympique et de l'idéal olympique doivent être préservées et encouragées car il s'agit d'instruments puissants pour aider l'éducation et envoyer des messages de paix, de non-violence, d'équité et de tolérance aux générations présentes et futures.

Nous partageons tous l'aspiration à vivre de façon harmonieuse, dans la paix et la prospérité. Le sport est une excellente façon de transmettre ces valeurs partagées par le biais d'interactions amicales et pacifiques. Il nous donne la possibilité de démontrer la notion d'humanité que nous avons tous en commun. Il a un rôle unique et stratégiques à jouer en motivant le grand public à encourager les mesures aux niveaux local, régional et international afin d'appuyer le programme de développement. Grâce à son pouvoir d'attirer, d'inspirer et de mobiliser les peuples, le sport peut être un instrument efficace pour faire passer des messages importants sur des questions relatives à l'enseignement, à la prévention des conflits, à la reconstruction après une catastrophe et à la normalisation de la vie, au développement économique ainsi que sur des questions liées à l'environnement.

Par ailleurs, au niveau international, l'Indonésie a l'honneur de participer à l'initiative du Groupe des amis du sport au service de la paix et du développement et de parrainer le projet de résolution présenté ce jour en vue de stimuler la culture du sport comme partie intégrante de notre vie.

Enfin, comme le souligne le projet de résolution, l'Indonésie souhaite souligner l'importance des partenariats entre les parties prenantes intéressées. Il convient de prendre des mesures concrètes aux niveaux local, national, régional et international et de promouvoir et renforcer une culture de la paix fondée sur l'esprit du sport et de la trêve olympique. À cet égard, l'Indonésie réitère son plein appui à la promotion de la coopération par le biais du sport au service de la paix et du développement.

**M<sup>me</sup> Picco** (Monaco) : Le 6 février prochain, le drapeau de l'ONU flottera à nouveau sur un site olympique, aux côtés des cinq anneaux et du drapeau russe, lorsque s'ouvriront les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Sotchi.

L'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » revêt cette année un caractère particulièrement symbolique et important car il permet de célébrer, pour Monaco, un anniversaire émouvant. Il y a 20 ans, le 25 octobre 1993, l'Assemblée générale adoptait pour la première fois une résolution intitulée « Respect de la trêve olympique » (résolution 48/11), à la suite d'une initiative de l'Organisation de l'unité africaine présentée par l'Égypte. Il s'agissait alors du premier projet de résolution dont la Principauté de Monaco, qui était devenue le 183<sup>e</sup> État Membre de l'Organisation quelques mois seulement auparavant, se portait coauteur.

Depuis cette date, et sous la présidence à l'époque de Juan Antonio Samaranch, l'ONU et le Comité international olympique (CIO) ont su tisser un partenariat toujours plus fructueux. Ce lien fort s'est concrétisé par l'octroi au CIO du statut d'observateur à l'Assemblée générale en 2009, sous la présidence de M. Jacques Rogge que je tiens à nouveau à saluer pour son œuvre dynamique et tournée vers l'inclusion du sport en faveur du développement et de la paix. Je suis, en outre, absolument certaine que M. Thomas Bach, que sa grande connaissance du Comité permettra de pousser plus loin l'action commune de nos deux Organisations. Je puis donc affirmer pleinement le fort

soutien de ma délégation aux travaux du Comité, en parfaite conformité avec l'engagement inébranlable en faveur de l'idéal olympique de S. A. S. le Prince Albert II, membre du CIO et cinq fois olympien.

Comme la résolution 67/296 proclamant une Journée internationale du sport au service du développement et de la paix l'a récemment réaffirmé, la mission et le rôle du Comité international olympique qui consistent à placer le sport au service de l'humanité, à promouvoir une société pacifique et des modes de vie sains en associant le sport à la culture et à l'éducation et à préserver la dignité humaine, reçoivent depuis toujours notre plus grande considération. Dans cette optique, c'est donc naturellement que le Centre international de la trêve olympique à Athènes, est un acteur incontournable de la promotion de l'idéal de paix, de tolérance, de compréhension et de respect mutuel, sous la bannière de la trêve olympique.

Les Jeux olympiques suscitent toujours une vive émotion et une grande joie, et ce en dépit des conflits qui perdurent.

La noble vocation de la trêve olympique nous rappelle lors des Jeux notre attachement aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la Charte olympique. Ils promeuvent aussi, à une autre échelle, à l'instar de tout événement sportif d'envergure destiné aussi bien aux sportifs professionnels qu'aux amateurs ou aux jeunes, les valeurs intrinsèques du sport du dépassement de soi, du respect de l'autre et du rapprochement des cultures.

C'est bien là le sens qui motive l'action du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke. Je salue ici l'initiative des *Youth leadership camps*, dont la septième édition s'est déroulée du 23 août au 2 septembre 2013, à Gwangju, en République de Corée, et qui s'emploie à réunir des jeunes de toutes les régions du monde afin de partager, dans un cadre sportif, une expérience unique d'apprentissage et de connaissance de l'autre.

Qu'il me soit permis également de relever l'importance des *Universiades*, organisées par la Fédération internationale du sport universitaire, qui se déroulent tous les deux ans, en été et en hiver, à l'image des Jeux olympiques, dont la dernière édition a eu lieu à Kazan, en juillet dernier. Quelque 10 000 athlètes universitaires ont ainsi porté les couleurs de 162 pays participants.

Les nombreux partenariats noués entre l'ONU, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, le CIO et les organisateurs des pays hôtes des Jeux olympiques sont prometteurs. Ils nous incitent à rechercher toutes les contributions possibles au grand dessein qui nous anime : réaliser un monde pacifique et meilleur.

Jamais le monde n'a pu autant se déplacer, se rencontrer, échanger et fraterniser. L'arrivée de la flamme olympique dans le pays hôte est toujours un moment d'émotion. Monaco l'a suivie avec un intérêt particulier à son arrivée à Moscou, le 6 octobre dernier. Elle est en ce moment même embarquée dans l'une des plus longues odyssées de son histoire, avant de s'embraser à Sotchi, le 7 février prochain. Elle aura traversé par moins de 65 000 kilomètres, en 123 jours, d'Olympie à Moscou, de Kaliningrad à Anadyr, de Vladivostok au lac Baïkal et à la mer Noire, et même dans l'espace comme nous l'avons entendu ce matin. Mais parcourir un si vaste territoire doit être plus qu'une simple statistique. Et cet exceptionnel élan unificateur a été pleinement saisi par le pays hôte, eu égard au nombre inégalé de 14 000 relayeurs qui prennent part au parcours de la flamme.

Pour tous les participants, les spectateurs et les amoureux du sport, les Jeux olympiques ne se limitent pas à la compétition ou à la recherche d'un record. Chaque olympien prend part à une gigantesque aventure humaine et communitaire avec des milliers d'autres athlètes, de tous les horizons et de toutes les cultures. Le sport est avant tout un voyage humain. En soi-même, d'une part, pour aller au-delà de ses limites. Et vers les autres, d'autre part, car l'essentiel n'est pas nécessairement de l'emporter mais de participer dans le respect de l'autre.

Je félicite la délégation de la Fédération de Russie pour le projet de résolution à l'examen et me joins aux millions de spectateurs qui attendent avec impatience l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en formant le vœu que soit respecté le silence des armes, conformément à la tradition grecque, maintenant millénaire.

**M. Khari** (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord exprimer notre gratitude à l'Organisation des Nations Unies pour ses activités dans le domaine des sports ainsi qu'au Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Je voudrais également féliciter M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix pour ses efforts

en faveur de la paix et du développement dans le monde à travers le sport. Je remercie de même M. Thomas Bach, Président du Comité international olympique (CIO). Je suis convaincu qu'il renforcera le partenariat de l'Organisation avec le sport.

Le sport démontre que la paix peut être renforcée car elle n'a ni frontières géographiques ni frontières sociales. Le sport est un outil pour renforcer l'intégration sociale et économique à tous les niveaux. C'est également un moyen de développer l'amitié à travers la non-violence, la tolérance et la justice. Grâce au sport, nous pouvons résoudre des problèmes résultant de crises étant donné qu'il permet de rassembler les peuples.

En raison de l'importance du sport, l'Organisation des Nations Unies estime qu'il peut améliorer et promouvoir la solidarité entre les peuples. Étant donné le rôle majeur du sport et des activités physiques, le lien entre le sport et les droits de l'homme est évident. Le sport nous aide à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, comme l'a souligné le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix.

Le sport est aussi un moyen de promouvoir la paix et la sécurité. À cet égard, je voudrais remercier le Représentant de la Fédération de Russie pour son action en faveur de la solidarité à travers le sport. J'exprime ma gratitude aux États Membres pour l'importance qu'ils accordent au sport et pour la place qu'ils lui donnent dans l'élaboration des politiques nationales et internationales. C'est là un moyen de renforcer les bases nécessaires à l'éducation et à la santé.

Qu'il me soit permis de remercier et de renouveler mes félicitations au Gouvernement britannique pour le succès des XXX<sup>e</sup> Jeux olympiques et de ses XIV<sup>e</sup> Jeux paralympiques. De tels événements permettent de renforcer la culture de la paix et l'harmonie dans l'esprit de la trêve olympique. Ils peuvent également agir comme un catalyseur pour l'amitié et l'esprit sportif entre les athlètes quelle que soit leur religion ou leur croyance.

Je remercie également tous les États Membres pour le respect de la trêve olympique et la proclamation du 6 avril comme Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Qu'il me soit également permis d'exprimer mon appui au Brésil qui accueillera la Coupe mondiale de football ainsi que les Jeux olympiques et paralympiques en 2016. Je voudrais de même féliciter le Japon qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques en 2020.

Comme je l'ai dit précédemment, afin d'encourager cet élan et de faire du sport un moyen de promotion du principe universel de solidarité internationale, je félicite la Fédération de Russie pour la présentation de son projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/68/L.8). Le projet de résolution affirme son respect à l'égard de la trêve olympique et des idéaux de l'Organisation et du Mouvement olympique, c'est-à-dire l'amitié entre les peuples, l'harmonie, la non-violence et la non-discrimination. J'espère que tous les États Membres appuieront ce texte et enverront ainsi un message fort à tous ceux qui œuvrent pour la noble pratique du sport et encouragent grandement tous les athlètes.

**M. Reyes Rodríguez** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Nous apprécions la présentation faite au nom du Comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver qui, nous en sommes convaincus, seront couronnés de succès.

Le sport est une activité importante pour le développement humain et la coopération aux niveaux national et international. Pour Cuba, le sport est une pratique qui renforce la solidarité et l'amitié entre les peuples en tant qu'éléments essentiels de la promotion de la paix, du développement et de la coopération entre les nations.

Après le triomphe de la Révolution cubaine en 1959, le sport a cessé d'être une pratique exclusive dans notre pays et est devenu un droit acquis pour tous. Afin de garantir ce droit, nous avons mis en place un système pédagogique qui incorpore l'éducation physique en tant qu'élément intégral de l'éducation à toutes les étapes, ce qui nous a permis d'obtenir de grands succès dans les compétitions régionales et internationales. À Londres, aux Jeux olympiques de 2012, Cuba, bien qu'étant un petit pays en développement, a été classée 16<sup>e</sup> pour le nombre des médailles. Cuba a également été classée 15<sup>e</sup> aux Jeux paralympiques cette année-là, réalisant sa meilleure performance avec neuf médailles d'or.

À Cuba, nous œuvrons à la préparation sportive dès le plus jeune âge de façon à promouvoir les talents qui s'épanouiront plus tard pour devenir des athlètes de haut niveau. En même temps, nous rejetons l'idée selon laquelle l'argent est la seule récompense de l'activité athlétique, et, par conséquent, nous dénonçons le vol de talents sportifs dont sont victimes les pays en développement.

Pendant des années, le mouvement sportif cubain, dirigé par le Comité olympique cubain et l'Institut national des sports, de l'éducation physique et récréative a poursuivi sa collaboration avec différents pays en développement. Grâce à des accords bilatéraux, les techniciens, les professeurs et les entraîneurs cubains partagent leurs méthodes de formation sportive avec de nombreux pays en développement ce qui a permis d'obtenir de meilleurs résultats et d'accroître davantage la popularité du sport. Cela contribue en fin de compte à renforcer les liens d'amitié entre les peuples.

Cuba a aussi créé son Institut de médecine sportive et un laboratoire anti-dopage qui est mis à la disposition des pays du Sud afin de contribuer à la lutte contre le fléau des drogues et de la tricherie qui, dans des cas exceptionnels, corrompt les athlètes et nuit à l'équité. L'École internationale d'éducation physique et des sports de La Havane forme des professionnels dont les valeurs essentielles sont la solidarité et le respect de la dignité humaine.

Cuba félicite la ville de Sotchi, Fédération de Russie, d'avoir été choisie pour accueillir les XXII<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver en février 2014 et se félicite du travail réalisé jusqu'ici. Nous souhaitons aux Jeux tout le succès qu'ils méritent. En outre, nous sommes convaincus que les Jeux olympiques qui se dérouleront en 2016 à Rio de Janeiro, au Brésil, seront un succès pour tous les peuples du Sud et pour ceux de l'Amérique latine et des Caraïbes en particulier.

Le choix de Sotchi et de Rio de Janeiro pour accueillir les Jeux olympiques est également un signe de reconnaissance méritée des efforts effectués et des résultats obtenus par les peuples et le Gouvernement des deux pays en termes de développement économique et social au bénéfice de leurs citoyens et d'autres personnes qui vivent sur leurs territoires. Ils peuvent compter sur notre respect et notre appui dans leur mission qui est d'assurer le succès de ces célébrations du sport et de l'amitié.

Selon nous, il est nécessaire de développer davantage la coopération et la solidarité internationales à travers l'idéal olympique. Cuba appelle à investir davantage dans les projets relatifs à l'éducation, à la santé, à la culture et au sport en utilisant les milliards de dollars actuellement dépensés pour l'armement. Une grande partie des ressources disponibles pourrait être consacrée au droit au développement de millions de personnes dans le monde. Tout cela nécessite une volonté politique.

Pour terminer, Cuba rappelle sa décision de continuer à partager son plus grand atout sportif, à savoir le capital humain créé par la révolution. Un véritable engagement à l'idéal olympique, notre action pour la réalisation d'un droit et d'une solidarité internationaux ainsi que la lutte menée actuellement pour la justice sociale continuent de guider les efforts du peuple cubain. Le sport continuera d'être une composante essentielle de nos initiatives pour le progrès de l'humanité.

**M. Spinellis** (Grèce) (*parle en anglais*) : Si l'on remonte au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Jeux olympiques étaient censés être une force de paix et de solidarité entre les villes-États de la Grèce antique qui déclaraient une trêve à compter de sept jours avant l'ouverture et jusqu'à sept jours après la clôture des Jeux. Avant chaque olympiade, la ville d'Elis annonçait la trêve, ce qui signifiait la cessation des hostilités, l'interdiction faite aux forces militaires d'entrer dans la ville, une pause dans les différends juridiques et la suspension de l'imposition de la peine de mort. Le but ultime était la conduite pacifique des Jeux en protégeant la ville contre l'invasion et en ordonnant aux citoyens et aux autorités de l'État de ne pas faire obstacle au passage des athlètes. Comme l'indique Thucydide, si des États violaient la trêve, leurs athlètes perdaient leur droit de participer aux Jeux.

Le concept de la trêve olympique, une fois né, a duré pendant 1 200 ans. Les Grecs voyaient dans les Jeux une chance de remplacer le conflit par une compétition amicale. Cet aspect de l'olympisme était très important pour le baron Pierre de Coubertin qui, fervent partisan des Jeux en tant qu'instrument de la compréhension internationale et de la promotion de la paix mondiale, a ravivé les Jeux olympiques. Son initiative a ouvert la voie à l'incarnation de l'idéal de la trêve olympique dans les Jeux olympiques modernes.

Dans le monde actuel, mettre l'accent sur la paix olympique est devenu un trait majeur de l'idéologie olympique moderne. La création du Centre international pour la trêve olympique, à la création duquel la Grèce a activement travaillé avec le Comité international olympique, a donné un nouveau dynamisme à la recherche de la paix. Plus important, l'inclusion, pour la première fois, de la trêve olympique dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies à travers la résolution 48/11, en 1993, a accordé un rôle distinct à cet idéal, étant donné que l'ONU et le mouvement olympique partagent des valeurs et des objectifs communs. Nous devons garder présent à l'esprit que dans un monde

marqué par les différences, les inégalités et les conflits, un accord, même pour une trêve temporaire, est déjà un exploit pour la communauté internationale. Il est donc de notre responsabilité de continuer à promouvoir la trêve olympique et de n'épargner aucun effort pour assurer son respect.

Dans le cadre de l'ONU et de son rôle en tant que forum pour la paix mondiale, le projet de résolution présenté cette année et intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/68/L.8), précise que la demande faite aux États d'observer la trêve olympique à compter de sept jours avant l'ouverture jusqu'à sept jours après la clôture des Jeux, est un reflet de la période de la trêve de l'Antiquité. Le but du projet de résolution est de rappeler la valeur du sport, de la culture, de l'éducation et du développement durable pour contribuer à l'édification d'une planète pacifique. Il met l'accent sur le rôle du sport en tant qu'outil de la promotion sociale sans discrimination d'aucune sorte, de la tolérance et de la compréhension, en visant à accroître la sensibilisation au potentiel qu'il recèle pour la paix. De même, l'Assemblée se félicite, dans le projet de résolution, de la proclamation de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, à seule fin de mobiliser en faveur de la paix.

*M<sup>me</sup> Picco (Monaco), Vice-Présidente, assume la présidence.*

En 2014, la Fédération de Russie accueillera les Jeux olympiques d'hiver à Sotchi. Je saisis cette occasion pour lui présenter tous nos vœux de réussite dans cette difficile entreprise. Au reste d'entre nous, il incombe d'assumer nos responsabilités en observant la Trêve olympique et en faisant de la paix un objectif réalisable. Nous devrions tous trouver l'inspiration dans les Jeux olympiques de l'an prochain et réfléchir à la manière dont le sport peut utilement servir à apaiser les tensions et de jeter des ponts.

Enfin, dans un esprit collectif, nous devons faire changer les choses et, pour la première fois – ne serait-ce que brièvement –, déposer les armes et faire de la Trêve olympique une réalité.

**M<sup>me</sup> Al-Mulla** (Koweït) (*parle en arabe*) : Ma délégation est heureuse de participer à la présente séance et de faire une déclaration sur le point 11 de l'ordre du jour, « Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », car

L'État du Koweït est convaincu de l'importance du sport et de l'immense service qu'il rend à la communauté internationale et à l'amélioration des relations entre les nations.

L'État du Koweït tient à souligner l'importance des délibérations de l'Assemblée générale sur la question du sport au service de la paix et du développement. Il félicite de son travail le Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, et s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir les efforts de l'ONU dans ce domaine, dans l'intérêt du développement. Nous avons eu l'honneur, en 2011, de prendre part à l'adoption par consensus de la résolution 66/5, intitulée « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Nous félicitons la Russie d'avoir présenté le projet de résolution A/68/L.8.

Le sport représente une excellente occasion de faire prévaloir la paix et les relations d'amitié, et constitue un important moteur du développement aux niveaux national et international. Il répand l'esprit de paix et d'équipe, il éloigne les risques de guerres et l'hostilité. Le sport joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de vie de toutes les populations dans le monde entier. Il jette des passerelles entre les individus et entre les sociétés et il est propice à l'entente cordiale et à la paix. Le sport est considéré comme un puissant instrument de cohésion sociale entre les pays, ainsi que de paix, de solidarité et de justice, en même temps que de lutte contre la violence. Il joue également un rôle majeur dans le renforcement de l'intégration sociale, du développement économique et du développement durable dans tous les domaines, et contribue grandement, par conséquent, à la consolidation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Les jeunes sont la clef de voûte du développement social. Nous devons donc mettre à profit leur potentiel en élaborant des politiques, des programmes et des projets de qualité qui ne pourront que conduire les pays à un meilleur avenir. L'État du Koweït attache une grande importance au rôle de la jeunesse, comme en attestent notre Ministère de la jeunesse et notre Autorité publique de la jeunesse et des sports, qui interviennent activement en faveur de l'entraînement et du mentorat des jeunes, de l'amélioration de leurs résultats sportifs et de l'organisation de leur participation à divers tournois, notamment aux Jeux olympiques.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas oublier le rôle actif des femmes dans les domaines du sport, de

la culture et de la société. Mon pays s'est efforcé de lever toutes les barrières qui empêchaient les femmes de participer aux manifestations sportives. Il a ainsi organisé, en octobre, le premier tournoi de handball féminin du Conseil de coopération du Golfe, auquel cinq pays du Golfe ont participé. Nous avons également pris part aux XXX<sup>e</sup> Jeux olympiques, organisés à Londres en 2012, avec 11 athlètes koweïtiens, hommes et femmes.

Le sport est devenu partie intégrante des objectifs de l'ONU, et un outil efficace de promotion des principes de paix et de justice, de solidarité, de communication, de tolérance et de diversité culturelle et humaine entre les peuples. Je réaffirme l'appui de mon pays à un traitement prioritaire du sport au sein de l'ONU.

Pour terminer, je voudrais féliciter tous les États Membres de l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard du rôle universel du sport comme outil de promotion de la paix, du développement, de l'éducation et de la santé.

**M. Lee** (Singapour) (*parle en anglais*) : Singapour compte sur l'adoption aujourd'hui du projet de résolution A/68/L.8, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Nous sommes heureux de co-parrainer ce projet de résolution et nous saluons les idéaux que représente la Trêve olympique.

Je saisis cette occasion pour remercier l'ancien Président du Comité international olympique, M. Jacques Rogge, de l'inestimable contribution qu'il a apportée au Mouvement Olympique pendant les 12 années de son mandat. J'adresse également nos plus chaleureuses félicitations au nouveau Président du Comité international olympique, M. Thomas Bach, et je suis convaincu que les idéaux olympiques continueront de prospérer sous sa direction.

Le sport est porteur de nombreux bienfaits pour les personnes et les collectivités. Il encourage à adopter des modes de vie sains et inculque les valeurs d'humilité, de travail, de discipline, de fair play et de persévérance. Les valeurs intemporelles de l'olympisme que sont la recherche de l'excellence, le respect et la célébration de l'amitié ont poussé nos meilleurs athlètes, hommes et femmes, à faire de leur mieux et à dépasser leurs propres limites par une émulation pacifique. Surtout, le sport a la propriété de rassembler les gens dans la recherche de l'excellence, et de transcender les différences socioéconomiques, culturelles et nationales. Les Jeux olympiques, summum de l'exploit sportif, ont contribué

de façon incalculable à la promotion de la paix et au développement de la tolérance et de la compréhension dans le monde.

Singapour a l'honneur de faire partie de l'histoire olympique, puisque nous avons accueilli les premiers Jeux olympiques de la jeunesse en 2010. Les Jeux nous ont poussés à continuer de faire tout notre possible pour développer et instaurer une solide culture du sport à Singapour. Notre plan directeur à long terme, Vision 2030 est une stratégie nationale visant à stimuler par le sport les valeurs positives et profondément ancrées des Singapouriens et de notre nation. Nous sommes convaincus que le sport peut aider à préserver l'intégrité sociale et la vigueur économique de Singapour. Il peut nous aider à surmonter les difficultés que provoquent le vieillissement de la population, l'intensification de la concurrence régionale et internationale, et la diversité accrue de notre société multiculturelle et multiraciale.

Faire du sport c'est bien davantage que remporter des médailles ou garder la forme. Par sa nature même, le sport développe les attributs dont nous avons besoin pour rester dans la course dans un contexte mondial en mutation : l'envie de vaincre, le respect du travail d'équipe, la considération pour le leadership et l'amour de son pays. Ce sont là les principes que nous voulons enraciner non seulement chez nos athlètes mais dans toute notre société, dans nos écoles et nos universités, et dans notre population active. Nous sommes convaincus que nous pouvons vivre mieux grâce au sport.

Singapour continuera de se faire le champion des idéaux olympiques par le sport. En 2012, nous avons participé aux Jeux olympiques et paralympiques d'été avec la délégation olympique la plus importante que nous ayons jamais présentée : 23 olympiens et 8 paralympiens. En 2015, Singapour accueillera les 28<sup>e</sup> Jeux de l'Asie du Sud-Est, dont la tenue coïncidera avec le cinquantième anniversaire de notre nation et sera donc doublement historique et chargée de sens. Nos athlètes valides et handicapés, tous champions à part entière, continueront de tracer la voie et d'inspirer de nombreux jeunes, qui grâce à eux feront des rêves encore plus grands.

Le parcours de la flamme olympique des Jeux d'hiver de Sotchi, qui couvre 65 000 kilomètres, a déjà commencé et la flamme a récemment atteint le pôle Nord. Singapour souhaite plein succès à la Russie dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Sotchi en février prochain. Nous souhaitons aussi à la Chine plein succès dans l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse en août 2014. Nous

sommes convaincus que grâce à ces Jeux, le sport et l'idéal olympique resteront une force au service de la paix et du bien de ce monde en proie à l'incertitude.

**M<sup>me</sup> Cousens** (États-Unis d'Amérique) (*parle anglais*) : C'est avec plaisir que les États-Unis se sont portés coauteurs du projet de résolution intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/68/L.8). Nous voulons tout particulièrement appeler l'attention sur le passage du projet de résolution « demandant aux pays hôtes de promouvoir l'inclusion sociale sans discrimination d'aucune sorte ». C'est la première fois qu'un tel langage est utilisé dans une résolution portant sur la trêve olympique, indiquant ainsi clairement l'importance du sport pour tous les êtres humains. Ces mots soulignent l'importance de l'inclusion et de la participation de tous les athlètes aux activités sportives, indépendamment de leur identité, notamment de leur orientation et identité sexuelles.

Dans l'énoncé des principes fondamentaux de la pratique sportive, la Charte olympique stipule que

« Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play ».

Beaucoup des moments les plus galvanisants des Jeux olympiques sont le fruit de la participation toujours plus large à ces Jeux de personnes de différentes origines. On peut ainsi citer les médailles d'or du décathlon et du pentathlon remportées par l'Amérindien Jim Thorpe aux Jeux olympiques de 1912; les quatre médailles d'or remportées par l'Afro-Américain Jesse Owens aux Jeux olympiques de Berlin en 1936; les trois médailles d'or remportées aux Jeux de 1960 par l'Afro-Américaine Wilma Rudolph, qui avait pourtant été atteinte de poliomyélite dès l'âge de quatre ans et dont les médecins avaient craint qu'elle ne pourrait jamais marcher sans prothèse; et la performance stimulante de la Sud-Africaine Caster Semenya, qui a fait l'objet de traitement injuste et sans précédent en étant soumise à des tests de féminité en 2009, avant de revenir en force et de remporter une médaille aux Jeux de Londres, où les membres de sa délégation l'avaient choisie comme porte-drapeau de son pays pour la cérémonie d'ouverture.

Ce qui rend le sport si important, c'est qu'il favorise l'intégration et rassemble des individus d'âges, de races, de religions, de classes sociales, de capacités, d'orientations sexuelles et d'identités sexuelles très différents. Le sport touche toutes les couches de la société et contribue à l'autonomisation des personnes de diverses origines et identités tout en favorisant la tolérance et le respect à l'égard de tous les êtres humains, quels que soient leur aspect physique, leur origine, leur religion ou leur orientation amoureuse.

**M. Silwamba** (Zambie) (*parle en anglais*) : La Zambie est convaincue que le sport peut jouer un important rôle dans nos sociétés. Le sport appelle à l'excellence et encourage un mode de vie plus sain, et est un formidable moyen de rassembler des personnes de toutes les couches de la société. En Zambie, le sport est un loisir, il favorise des modes de vie plus sains et, mieux encore, il sert à transmettre des leçons de vie, notamment aux jeunes. Le sport a aidé mon pays, surtout sa jeunesse, en les éloignant de vices comme l'abus de drogues, les rapports sexuels avant le mariage et sans protection, et de la consommation de la bière, entre autres mauvaises habitudes. Le sport concourt aussi à la baisse de la propagation du VIH/sida.

Le sport ne connaît pas d'appartenance sexuelle, tribale, raciale ou religieuse. C'est un facteur d'unité du genre humain. Le Gouvernement de la République de Zambie encourage l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans le sport et exhorte les filles et les femmes à participer aux jeux. À cet égard, le Gouvernement zambien a constaté un accroissement du nombre de femmes participant – et remportant des médailles – aux tournois sportifs. Beaucoup de femmes pratiquent maintenant la boxe, sport traditionnellement réservé aux hommes. En outre, le sport est maintenant intégré dans les programmes scolaires, avec des tournois dans différentes disciplines organisés régulièrement entre écoles, lycées, universités et autres établissements d'enseignement.

À l'heure où le monde est en proie à un chômage élevé, il est indéniable que le sport est devenu un secteur créateur d'emplois, particulièrement pour les jeunes. En vue d'encourager les Zambiens à mieux s'impliquer dans le sport, nos parlementaires, de tous les partis politiques, organisent régulièrement des parties de foot et autres. Une équipe de football du Parlement zambien organise de temps à autre des matchs amicaux avec ses homologues du Malawi et d'autres pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Il m'est agréable d'indiquer que nos parlementaires invitent aussi des diplomates accrédités en Zambie à des compétitions sportives pour renforcer la compréhension et la coopération mutuelles.

Mon gouvernement encourage le secteur privé, dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises, à favoriser la pratique sportive partout dans le pays. De concert avec plusieurs partenaires, notamment le Comité international olympique (CIO), et des pays amis comme la Chine, le Gouvernement zambien a entrepris la construction d'infrastructures sportives, notamment des stades de football de grande capacité, dans différentes parties du pays. À notre plus grande joie, le Comité international olympique a construit en 2010, à Lusaka, capitale du pays, le Centre olympique de développement pour la jeunesse. Le Centre est un projet pilote d'une série d'installations sportives pluridisciplinaires que le Comité international olympique a prévu de construire dans les pays en développement dans le cadre de son programme « Sport pour l'espoir ».

Le Centre de Lusaka comprend des terrains de foot et de hockey, une piste d'athlétisme, des courts de tennis, un ring de boxe et des terrains polyvalents pour la pratique du basketball, du handball, de l'haltérophilie, du volleyball, du judo et de la gymnastique. Le Centre olympique pour le développement de la jeunesse accueille quelque 10 906 enfants, soit 6624 garçons et 4282 filles, âgés de 10 à 17 ans inscrits ( qui y participent activement à différentes activités sportives. Entre 500 et 700 jeunes et moins jeunes se rendent au centre quotidiennement. Le Centre offre une large panoplie de programmes d'enseignement, de services de santé et d'activités communautaires visant à améliorer la qualité de la vie des jeunes.

Des milliers d'athlètes de Zambie et de pays voisins sont déjà venus s'entraîner au Centre. Depuis sa mise en service, il a accueilli des tournois internationaux avec la participation de quatre à huit pays. Le Centre a lancé un programme de construction de logements pour héberger les athlètes venus de différentes parties de l'Afrique participer à des regroupements et à des tournois sportifs.

Le Secrétaire général Ban Ki-moon et le Président du Comité international olympique, M. Jacques Rogge, ont visité le Centre le 25 février 2012 pour encourager la participation des jeunes au sport. Mon gouvernement apprécie cette marque de soutien et appelle les partenaires à continuer de travailler avec nous pour veiller à ce que le Centre demeure un modèle d'excellence et serve

d'exemple à suivre ailleurs dans le monde. La Zambie réaffirme sa détermination à promouvoir le sport et à encourager les jeunes et les personnes âgées à pratiquer une activité sportive quelconque pour leur bien-être.

**M. Haniff** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Bien avant qu'on ait allumé la première torche olympique, et bien avant qu'on ait tapé pour la première fois dans un ballon à la Coupe du monde, le sport était déjà partie intégrante de notre identité culturelle. De nombreuses disciplines sportives ont depuis pris de l'essor et l'esprit de compétition dans tout sport n'est plus simplement de gagner ou de perdre. C'est bien plus que cela. Le sport est associé à tout ce qui nous définit en tant qu'êtres humains : le courage, la détermination, les émotions, la persévérance, l'acceptation, la discipline et le travail d'équipe, entre autres.

Le sport a une capacité unique d'attirer, de mobiliser et d'inspirer les gens à travers le monde. C'est comme une langue que nous parlons et comprenons tous. Il joue un rôle important en tant qu'outil social permettant de promouvoir l'intégration sociale et le développement économique, de renforcer les relations et les réseaux sociaux et de promouvoir les idéaux de paix, de fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et de justice.

La Malaisie, qui est un pays en développement, a compris que le sport pouvait jouer un rôle de catalyseur dans le processus d'édification de la nation. Depuis notre indépendance, nous considérons le sport comme un outil qui contribue au renforcement du nationalisme et de l'intégration nationale. Dans le contexte du sport, le nationalisme constitue un cadre naturel permettant de rassembler les citoyens et de renforcer l'unité de la société malaisienne. La Malaisie est pleinement consciente de l'influence positive du sport et continuera de mettre à profit le sport et son potentiel en intégrant ses valeurs dans ses stratégies nationales de développement et ses démarches en matière de renforcement des capacités de la société malaisienne.

Dans le cadre de son plan stratégique pour la période 2010-2015, le Ministère malaisien de la jeunesse et des sports encourage les Malaisiens, toutes catégories sociales confondues, à adopter la devise « un esprit sain dans un corps sain ». Par l'entremise de ce plan stratégique, nous aspirons à devenir une nation véritablement sportive dont les citoyens font de l'exercice physique et pratiquent divers sports au quotidien, conformément aux tendances positives observées dans de nombreux pays du monde. Voici

certaines des principales initiatives que nous avons prises en vue d'atteindre cet objectif.

Premièrement, dans le but de promouvoir l'esprit sportif au sein de toute la société, le Ministère de la jeunesse et des sports a lancé des programmes et des activités visant à assurer la participation de tous, notamment grâce à la création de plusieurs clubs sportifs, la promotion et la démonstration de divers sports, la construction et la modernisation des infrastructures et des installations sportives, et des efforts de collaboration avec le Ministère de l'éducation et le Ministère de la santé pour sensibiliser le public aux avantages de la pratique du sport et à ses effets bénéfiques sur la santé et les résultats scolaires.

Jusqu'à présent, les efforts que nous avons consentis et les campagnes de sensibilisation que nous avons menées sans relâche ont abouti à des résultats encourageants. En effet, les Malaisiens affichent un grand intérêt pour la course, le baby-foot, le paintball, le vélo, l'escalade et d'autres activités sportives. Dans le cadre de l'accès à la pratique sportive pour tous, la Malaisie a lancé des initiatives de promotion et de sensibilisation concernant la question du sport pour les handicapés, et développe cette notion en vue d'assurer la participation active de notre pays à diverses compétitions multi-handicaps, mono-handicap et mono-sport, notamment les Jeux paralympiques.

Deuxièmement, en vue de renforcer le développement du sport de haut niveau, la Malaisie est en train de former des champions dans certaines disciplines sportives. Néanmoins, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers, parce qu'en comparaison avec les réalisations sportives des pays qui excellent dans le domaine du sport, la Malaisie a encore un long chemin à parcourir. La Malaisie compte améliorer ses performances et son classement dans plusieurs sports en investissant dans leur développement, en identifiant les individus doués pour ces sports et en développant leurs talents, et en formant des entraîneurs nationaux de niveau mondial grâce à un programme de formation des formateurs. Le succès de cette initiative stratégique ne peut être mesuré qu'à l'aune d'un seul critère – le nombre de médailles obtenues dans les compétitions internationales, notamment les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux asiatiques.

Troisièmement, s'agissant de développer le sport en tant que secteur économique, la Malaisie a l'intention de bâtir une industrie forte fondée sur le sport, qui stimulera l'économie et permettra d'accroître

notre produit intérieur brut. Pour ce faire, il faudra promouvoir des partenariats solides entre le secteur privé et l'industrie du sport. Nous sommes en voie de réaliser cet objectif, vu que la Malaisie est sans cesse invitée à accueillir diverses manifestations sportives internationales, comme Formule 1, MotoGP, le Tour de Langkawi et les régates organisées à Selangor, Kedah, Terengganu et Sarawak, pour ne citer que celles-là.

Les efforts de la Malaisie ne se limitent pas aux initiatives nationales. Par l'entremise de la réunion ministérielle sur le sport de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la Malaisie promeut son intérêt pour le développement du sport et apporte son appui à l'ASEAN et à ses organes compétents en la matière, y compris la Fédération de football de l'ASEAN, la Ligue de basketball de l'ASEAN, le tournoi de volleyball de l'ASEAN et la Fédération de sports paralympiques de l'ASEAN. Consciente du potentiel de l'ASEAN dans le domaine du sport dans une région qui compte 600 millions d'habitants, la Malaisie a proposé que 2013 soit proclamée Année de l'industrie du sports au sein de l'ASEAN. Cette proposition a été acceptée par la réunion ministérielle sur les sports de l'ASEAN. La Malaisie est optimiste que l'industrie du sport apportera de nombreux avantages à l'ASEAN, vu que celle-ci formera une seule communauté d'ici à 2015.

La libre circulation des biens et des marchandises permettra également d'accélérer la croissance de l'industrie du sport, qui présente de grands avantages commerciaux dans le contexte d'une économie de marché, en permettant de développer davantage les transactions transfrontalières relatives aux sponsors, aux licences et aux marchandises; au tourisme sportif et aux droits de radiodiffusion. En outre, l'industrie du sport stimulera le développement des secteurs liés à la médecine du sport, au marketing sportif, aux manifestations sportives et à la gestion du sport.

Dans le cadre de l'Année de l'industrie des sports au sein de l'ASEAN, la Malaisie organisera cette année MYSportsFest, une manifestation regroupant 100 activités liées au sport, notamment des compétitions, des expositions, des carnivals, des cliniques sportives et des activités de recherche de talents. Non seulement MYSportsFest encouragera les Malaisiens à adopter un mode de vie sain, mais elle donnera également l'occasion aux entreprises de l'industrie du sport de faire la promotion de leurs produits.

Si le sport ne peut pas, à lui seul, prévenir les conflits ou consolider la paix, il peut appuyer les interventions en faveur de la consolidation de la paix. Le sport peut contribuer à créer un climat de tolérance et d'entente entre les peuples et les nations. Grâce à la collaboration et la coopération, les gouvernements doivent intensifier leurs efforts et se servir du sport pour venir à bout des problèmes de développement et ainsi réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Pour terminer, la Malaisie croit dans la notion du sport au service du développement et de la paix, car le sport transcende les frontières socioculturelles et politiques. La capacité du sport à toucher des millions de personnes à travers le monde et le potentiel qu'il a d'émanciper, de motiver et d'inspirer sont remarquables et ne connaissent pas de frontières.

**M. Roet** (Israël) (*parle en anglais*) : Au nom de l'État d'Israël, je voudrais remercier M. Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, de son travail important visant à promouvoir le dialogue, la collaboration et les partenariats.

Israël est fier de faire partie des coauteurs du projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui (A/68/L.8), qui porte sur le sport en tant que point de ralliement. Il est intéressant de constater que le sport, un domaine où les gens entrent en compétition les uns contre les autres, peut leur permettre de transcender leurs divergences de vue et de trouver un terrain d'entente. En termes plus simples, le sport favorise l'amitié, la coopération et l'entente. Le sport a la capacité de toucher les cœurs et les esprits et d'apporter des avantages concrets dans tous les coins du monde.

De par le monde, il existe des centaines d'organisations à but non lucratif dont le but est de combler les fossés culturels et de lutter contre la haine grâce au sport. En Israël, le Président Pérès a fondé le Centre Pérès pour la paix afin de réaliser sa vision tendant à ce que les peuples du Moyen-Orient travaillent ensemble, unis par une véritable amitié.

L'un des programmes gérés par le Centre est le projet Écoles de sport jumelées pour la paix (Twinned Peace Sport Schools). C'est le plus ancien projet dans le domaine du sport visant la coexistence au Moyen-Orient. Chaque année, près de 2000 enfants israéliens et palestiniens participent à divers programmes au sein des communautés jumelées à travers le pays. Ce

projet promeut la paix et la coexistence entre les jeunes Palestiniens et Israéliens en luttant contre les préjugés. Les enfants palestiniens et israéliens se retrouvent pour s'encourager mutuellement et forger des liens d'amitié durables. Les programmes tels que ceux-là ont deux objectifs : apprendre aux enfants à marquer des buts et, mieux encore, leur apprendre le respect mutuel, l'équité et la réciprocité. Cela peut également contribuer à panser des blessures, à trouver des compromis et à surmonter les divergences de vue.

Malheureusement, toutes les manifestations sportives ne sont pas empreintes de ces idéaux. Nous nous rappelons du massacre perpétré aux Jeux olympiques de Munich en 1972, lorsque des terroristes palestiniens ont tué 11 athlètes, entraîneurs et un arbitre israéliens sous les anneaux entrelacés du drapeau olympique. Il est regrettable que plus de 40 ans après le massacre de Munich, le Comité international olympique refuse toujours d'observer une minute de silence en l'honneur des victimes. Le souvenir de cet acte inhumain reste présent dans les mémoires en Israël, et représente pour les générations futures un avertissement, à savoir que le sport ne saurait être utilisé pour véhiculer l'incitation et la haine.

Si nous aimons à penser que la période de la discrimination est désormais révolue, Israël continue d'être victime de préjugés dans le cadre de certaines manifestations sportives. Il y a tout juste une semaine, un athlète tunisien a reçu l'ordre de déclarer forfait avant le quart de finale qu'il devait disputer contre un adversaire israélien dans le tournoi de tennis organisé par l'ATP Challenger Tour en Ouzbékistan. Cela va à l'encontre de tout ce que représente l'esprit sportif.

Aujourd'hui, nous devons renouveler notre engagement à promouvoir le sport et à veiller à ce que chaque athlète ait la possibilité de concourir. Nous devons nous engager à promouvoir le véritable esprit olympique et veiller à ce que le sport serve à promouvoir les idéaux de paix, d'harmonie et de tolérance et à ce qu'il ne soit pas détourné par ceux qui défendent des idéologies fondamentalistes. Les initiatives sportives mises en place en Israël permettent de briser des barrières sociales, mais aussi des barrières religieuses, raciales et même physiques. Les institutions telles que le Israel Sports Center for the Disabled (Centre sportif israélien pour les personnes handicapées) contribuent à l'intégration de tous les membres de la société. En encourageant les jeunes handicapés à participer à des activités sportives, cette organisation les aide à panser

leurs plaies psychologiques et physiques tout en prenant confiance en soi.

Israël partage cette expérience d'utilisation du sport comme moyen de promotion de la paix et de la tolérance avec les pays du monde en développement. Mifalot est la principale organisation qui utilise le sport pour promouvoir le développement et la paix au Moyen-Orient, et elle est également la plus diversifiée. Avec plus de 300 programmes, Mifalot mobilise la puissance et la popularité du football pour bâtir des communautés chaleureuses et soudées. De la formation des dirigeants à l'aide aux nouveaux immigrants, Mifalot fournit une assistance à des milliers de personnes en vue de répondre à leurs besoins éducatifs et sociaux. Aujourd'hui, Mifalot applique ce modèle de réussite au football – le sport mondial – qu'elle utilise pour promouvoir le changement social dans des pays qui vont de la Jordanie au Rwanda et d'Haïti au Nigéria.

Comme l'a déclaré le Président d'Israël, Simon Peres, « la paix doit être conclue non seulement entre les gouvernements, mais également entre les peuples ». Le sport peut nous unir, mais seulement si la politique de la coexistence prend le pas sur la politique de la haine et de la division. Nous encourageons l'ensemble des populations du Moyen-Orient et les peuples du monde entier à utiliser le sport pour promouvoir la coexistence, apprendre les uns des autres et promouvoir la paix et l'harmonie.

**M. Umemoto (Japon) (*parle en anglais*) :** Le Japon apprécie vivement les efforts déployés par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon; son Conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke; et M. John Ashe ainsi que M. Vuk Jeremić, les Présidents actuel et sortant de l'Assemblée générale, en vue promouvoir le développement humain et la paix grâce au sport.

Le sport peut relier le monde. Il peut unir et inspirer les peuples d'une manière qui transcende les divergences liées à la nationalité, à l'ethnie, au sexe et aux convictions politiques. Le sport est un don qui peut être partagé par tous, et ce en dépit de nos capacités inégales. C'est pour de telles raisons que le Japon est fermement déterminé à communiquer et à partager les joies du sport et à bâtir un monde meilleur en se servant du sport. Conformément à cet engagement, nous estimons que le sport doit être promu par la communauté internationale et qu'il faut donner à tous la possibilité de le pratiquer. Nul ne doit être laissé pour compte, et, en particulier, les femmes et les personnes handicapées

doivent pouvoir bénéficier pleinement, comme tout autre, des plaisirs qu'offre le sport.

Le Japon salue les nombreux efforts que déploie la communauté internationale pour promouvoir l'utilisation du sport en tant que moyen de bâtir un monde pacifique et meilleur. Par exemple, le Japon, en tant que coauteur, s'est félicité de l'adoption en août, à l'initiative de l'ONU et du Comité international olympique (CIO), de la résolution 67/296 proclamant la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix. Je tiens également à féliciter la Fédération de Russie d'avoir pris l'initiative du projet de résolution de cette année sur la trêve olympique (A/68/L.8). Le Japon, qui en est l'un des coauteurs, appuie fermement la volonté exprimée dans le texte d'édifier un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique. Nous sommes convaincus que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver qui se dérouleront à Sotchi l'année prochaine permettront de réaliser les idéaux et les objectifs consacrés par ce projet de résolution.

Le 7 septembre, Tokyo a été sélectionnée pour accueillir les Jeux olympiques de 2020. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à tous ceux qui ont soutenu la candidature de Tokyo. Je tiens également à saluer les efforts inlassables déployés par les comités de Madrid et Istanbul durant la campagne. Cette compétition s'est vraiment jouée au coude-à-coude jusqu'au dernier moment.

Dans l'optique des Jeux olympiques de 2020 à Tokyo, nous sommes déterminés à communiquer et à partager les joies du sport et à édifier un monde meilleur grâce au sport. À cette fin, comme l'a annoncé le Premier Ministre Shinzo Abe durant la session du CIO, le Japon va renforcer sa contribution au mouvement olympique en mettant en place divers programmes dans le cadre de son nouveau plan, Sports for Tomorrow (Le sport pour demain), qui concerne plus de 10 millions de personnes dans plus de 100 pays, notamment des pays en développement, au cours des sept prochaines années.

Plus particulièrement, nous prévoyons de mettre l'accent sur l'amélioration des installations sportives, la coopération dans le cadre de l'élaboration des cursus sportifs et le développement des ressources humaines internationales dans le domaine sportif en mettant en place de programmes d'invitation et en déployant des entraîneurs et des athlètes. En outre, nous travaillerons en étroite collaboration avec les organisations concernées afin de renforcer l'action internationale contre le dopage.

Le Japon continuera de collaborer avec M. Lemke et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Entre autres initiatives, le Japon accueillera le Youth Leadership Camp du Bureau en janvier prochain.

À la suite du séisme de 2011, le peuple japonais a reçu un soutien et des encouragements chaleureux de la part du CIO et de la communauté sportive internationale. Les Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012 ont été une importante source d'inspiration pour le peuple japonais, et ils nous ont une nouvelle fois ouvert les yeux sur le pouvoir inné du sport à inspirer rêves, espoirs et aspirations et à renforcer les liens entre les peuples, ce qui nous a permis de constater par nous-mêmes la capacité du sport à faire du monde un monde meilleur.

Il nous revient à présent de faire de même. Dans l'optique des Jeux olympiques de Tokyo en 2020, le Japon va renforcer sa contribution à la réalisation du développement humain et de la paix grâce au sport. Le Japon ne ménagera aucun effort pour que les Jeux olympiques de 2020 puissent captiver et inspirer les peuples du monde entier. Nous espérons que l'Assemblée nous apportera son appui et sa coopération.

**M. Kebret** (Éthiopie) (*parle en anglais*) : L'Éthiopie reconnaît les rôles historiques et divers joués par le sport, que ce soit sous forme de compétitions, d'activités physiques ou de jeux. En effet, le sport ne représente pas uniquement une activité sportive ou un jeu. Il a également des capacités et des moyens universels qui favorisent le progrès dans les domaines économique, politique, social et du développement et qui permettent de promouvoir la paix et la compréhension culturelle au sein de chaque société. De ce fait, le sport est devenu un phénomène universel et un moyen de communication et d'information qui peut avoir des effets bénéfiques sur les relations humaines.

Cela s'explique par le fait que le sport a des qualités si particulières qui permettent à la fois de développer des relations humaines saines au sein de la société et de favoriser des relations de coexistence pacifiques entre les États mais également parce que le sport est considéré depuis longtemps comme un facteur essentiel pour la réalisation des objectifs de développement et de paix.

Consciente du rôle central et du potentiel des sports internationaux et traditionnels dans le développement socioéconomique, l'Éthiopie a fait du sport une de ses priorités de développement et s'emploie

activement à promouvoir les sports nationaux en les intégrant à son programme de développement général, y compris dans ses relations internationales, afin d'établir et de renforcer des liens d'amitié et de coopération.

Au niveau national, le Gouvernement a élaboré une politique nationale complète dans le domaine des sports ainsi que des plans de mise en œuvre stratégique. Cette politique vise essentiellement à accroître la pratique des sports traditionnels et modernes au sein de la population et à rendre les activités sportives accessibles à tous, en fonction des capacités et des préférences de chacun, afin de garantir les droits fondamentaux de nos concitoyens de faire du sport. Cette politique a également pour but de réaliser des performances d'envergure internationale en exploitant l'énorme potentiel qui existe dans la société, en particulier chez les jeunes, par une sensibilisation et la mise en place de conditions propices à la réalisation de divers objectifs sociétaux.

Nous mettons surtout tout en œuvre pour mettre le sport au service de l'intégration sociale, du développement et de la paix, promouvoir l'image de notre pays, améliorer l'intégration des personnes handicapées, veiller à ce que toutes les écoles donnent aux élèves la possibilité de faire de l'exercice physique dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires, améliorer la qualité de l'éducation, parvenir au développement économique durable, favoriser l'emploi et faire reculer la pauvreté, et valoriser et encourager le bénévolat dans le sport lors de manifestations sportives nationales et locales en faisant en sorte qu'il devienne un élément indispensable de nos initiatives sportives. Pour résumer, notre gouvernement mène des programmes de développement du sport axés sur les populations locales, les écoles et la jeunesse en vue de garantir le droit fondamental de nos concitoyens de faire du sport et d'avoir des loisirs.

À l'évidence, mettre en place et maintenir des activités sportives au niveau local et se doter de programmes pour le sport de haut niveau à l'échelle nationale nécessite des ressources considérables. En d'autres termes, le développement ou la promotion du sport par une pratique populaire accrue ne peut être l'oeuvre d'un seul organisme; les efforts doivent être appuyés par des ressources appropriées et par tout un ensemble de personnes et d'organisations sociales et internationales sur la base de partenariats. En conséquence, pour promouvoir le développement du sport, dont le niveau est actuellement faible dans notre pays, la participation optimale de toutes les parties prenantes en tant que partenaires est essentielle. Le

sport, en tant que question transversale, requiert donc la coopération, axée sur l'action, de tous les organes compétents, y compris l'ONU et ses organismes ainsi que les organisations sportives internationales.

Malheureusement, dans ce domaine, très peu de partenariats véritables ont été établis, voire aucun. C'est pourquoi nous sommes conscients qu'il nous faut appliquer avec efficacité notre politique visant à intensifier le développement du sport au niveau national et élaborer des programmes de développement des ressources et des capacités en partenariat avec des agences de développement, des organismes de l'ONU et des mouvements sportifs internationaux. Seule une action résolue menée dans le cadre d'une coopération nous permettra de mettre la force du sport au service du développement et de la paix.

Ma délégation appelle donc la communauté internationale, les partenaires sportifs et les autres parties prenantes à développer et mettre en place des partenariats en vue d'une coopération véritable et avantageuse dans le domaine du sport afin qu'il contribue plus encore au développement durable et à la promotion d'une paix durable.

Pour terminer, je tiens à dire, au nom de ma délégation, que l'Éthiopie est heureuse de se joindre aux coauteurs du projet de résolution A/68/L.8, présenté par la Fédération de Russie.

**M<sup>me</sup> Kazragienė** (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

L'adoption du projet de résolution A/68/L.8, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », permettrait de placer au premier plan le lien indispensable qui existe entre paix et sport. L'Union européenne et ses États membres demeurent de fervents défenseurs des valeurs olympiques et ne ménageront aucun effort pour promouvoir la trêve olympique en tant que moyen efficace de promouvoir la paix et la solidarité.

Les Jeux olympiques sont depuis toujours étroitement associés à l'idéal de la trêve. Nous considérons que le sport est un moyen précieux d'encourager le dialogue et de réellement mobiliser le monde en faveur de la paix. En outre, la notion de trêve olympique nous donne une occasion exceptionnelle de faire cesser les hostilités, ne serait-ce que pour un temps, et de promouvoir le règlement pacifique des conflits.

Cette année, le projet de résolution A/68/L.8 prévoit d'étendre la période de la trêve olympique, qui devra être observée à compter de sept jours avant l'ouverture jusqu'à sept jours après la clôture des Jeux. Elle encourage également les mouvements olympique et paralympique à collaborer avec les organisations sportives nationales et internationales pour faire en sorte que le sport contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, reconnaissant la contribution du bénévolat aux Jeux olympiques, l'Assemblée, dans ce projet de résolution, demande aux pays hôtes de promouvoir l'inclusion sociale sans discrimination d'aucune sorte et note que les sports peuvent contribuer à créer un climat de tolérance et de compréhension.

Nous considérons que la communauté internationale doit s'employer à lutter contre toutes les formes de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale, sociale ou ethnique, ou motivée par toute autre considération, et à favoriser le respect de la diversité.

En conclusion, je voudrais réaffirmer notre volonté d'appuyer le règlement pacifique des conflits en cours et saisir cette occasion pour appeler tous les États Membres à envoyer un message d'unité et à observer la trêve olympique durant les Jeux olympiques de 2014 à Sotchi.

**M<sup>me</sup> Gatto** (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, et je voudrais faire les observations suivantes à titre national.

L'Italie se félicite de l'adoption imminente du projet de résolution A/68/L.8, dont elle s'enorgueillit d'être un des coauteurs. Le solide consensus auquel nous nous attendons aujourd'hui à l'Assemblée générale montre que l'idéal de la trêve olympique est vivant et puissant. Nous devons maintenant traduire cet engagement en actes. Face aux nombreux conflits en cours dans le monde, cette tâche peut paraître redoutable, pourtant, l'histoire antique montre que des valeurs fortes appuyées par une véritable volonté politique peuvent permettre de surmonter de tels problèmes.

L'Italie accueille favorablement les nouveaux éléments introduits cette année dans le projet de résolution, en particulier l'extension de la durée de la trêve qui doit être observée à compter de sept jours avant l'ouverture et jusqu'à sept jours après la clôture

des Jeux, selon l'antique tradition grecque. Dans ce projet de résolution, l'Assemblée reconnaît également le rôle important joué par le Comité international olympique et le Comité international paralympique, ainsi que par leur partenariat avec l'ONU, en particulier le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix.

De même que les organisations de la société civile et les médias, ce sont des acteurs qui jouent un rôle crucial pour sensibiliser l'opinion à chance extraordinaire que représente la Trêve olympique. Des efforts particuliers doivent être consacrés à la mobilisation des jeunes du monde entier. L'Italie est convaincue que le sport est un outil et un vecteur puissants de promotion de la paix et du développement. En 2009, nous avons soutenu activement l'adoption de la résolution 64/3, qui octroyait le statut d'observateur au Comité international olympique. L'année dernière, à l'Organisation des Nations Unies, nous avons introduit le Programme Intercampus, une initiative sociale à but non lucratif de l'équipe italienne de football, FC Internazionale, en vue d'aider les jeunes et les enfants défavorisés dans 24 pays du monde. Son but est de redonner à ces enfants le droit de jouer. Grâce à des programmes de football, les jeunes apprennent le travail d'équipe et le sens du fair-play, et ont accès aux services de santé et d'éducation souvent absents de leurs propres villages. Intercampus prouve que le sport peut faire une différence dans la vie quotidienne de nombreuses personnes à travers le monde.

Comme l'a dit le Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, le sport est devenu une langue mondiale, un dénominateur commun qui abat tous les murs, toutes les barrières. Nous espérons qu'au mois de février prochain, le sport sera la langue de la paix et de l'inclusivité. C'est dans cet esprit que nous souhaitons un plein succès à la Fédération de Russie dans l'organisation des Jeux olympiques de 2014 à Sotchi

**M. Lazarev** (Biélorus) (*parle en russe*) : La délégation de la République du Biélorus se félicite du projet de résolution A/68/L.8, intitulé « Le sport au service de la paix et du développement : édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », dont l'Assemblée est saisie aujourd'hui. Le Biélorus s'est porté coauteur du projet de résolution.

Nous nous félicitons de cette reconnaissance de l'importance accordée au respect des principes olympiques au niveau élevé d'une résolution de l'Assemblée générale. Le projet de résolution que

nous allons adopter aujourd'hui peut servir de base au renforcement et au respect du principe de la Trêve olympique. Cela ne sera possible que si les États, l'ONU, le Comité international olympique et les principaux responsables de ces organisations jouent un rôle actif dans la promotion et la protection des idéaux olympiques.

Nous sommes convaincus que la politisation des questions relatives au sport et aux Jeux olympiques est contraire aux principes des relations internationales amicales et civilisées, aux idéaux et principes du sport et à l'esprit et la lettre de la Charte olympique. Malheureusement, les derniers Jeux olympiques d'été ont montré que tous les pays ne sont pas prêts à s'acquitter de leurs obligations de se conformer de bonne foi aux principes olympiques qu'ils s'engagent à respecter lorsqu'ils se voient confier l'insigne honneur d'organiser les Jeux olympiques. Nous sommes convaincus que ces actions doivent être dûment évaluées au niveau international, en particulier de la part et à l'initiative de la direction du Comité international olympique et de l'Organisation des Nations Unies. Malheureusement, ce mécanisme ne fonctionne pas encore de manière efficace.

Le Bélarus est convaincu que les XXII<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver et les XI<sup>e</sup> Jeux paralympiques d'hiver à Sotchi se dérouleront pour le mieux et seront l'affirmation visible de la contribution que le sport et le Mouvement olympique apportent à l'édification d'un monde pacifique et heureux. Nous souhaitons à nos collègues russes un plein succès dans la préparation et la tenue des Jeux olympiques et paralympiques.

**M. Tsymbaliuk (Ukraine) (*parle en anglais*) :** L'Ukraine a toujours reconnu la valeur du sport pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur, et la promotion de la tolérance, de l'égalité et de la bonne entente entre les peuples et les nations. Grâce à son pouvoir unique de rassemblement, le sport peut transcender les frontières et unir les populations, indépendamment de leur race, leur religion ou leurs opinions politiques.

Le Gouvernement ukrainien croit fermement que le sport peut contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et faire une réelle différence dans la vie des gens, y compris celle des groupes les plus vulnérables. En Ukraine, le sport et l'éducation physique s'inscrivent dans une perspective plus large en faveur de la promotion de modes de vie sains et constituent une priorité stratégique dans la

politique du Gouvernement. Nous croyons qu'une approche multisectorielle globale vis-à-vis du sport peut être très efficace pour la réalisation des OMD, y compris les objectifs relatifs à la santé et à l'éducation.

Guidée par les nobles idéaux et les principes du Mouvement paralympique, l'Ukraine accorde une attention particulière à l'utilisation du sport comme moyen de réhabiliter les personnes handicapées et d'améliorer leur insertion sociale. Mon pays dispose d'une institution sportive d'État unique en son genre, le Centre ukrainien d'éducation physique et de sport pour les personnes handicapées. Il se compose de 27 centres régionaux et de 106 bureaux locaux, dont 26 écoles de sport pour les enfants handicapés. Plus de 50 000 personnes handicapées y pratiquent activement le sport à des fins de réhabilitation.

L'Ukraine est déterminée à promouvoir le sport comme moyen de faire progresser la paix et le développement dans le monde entier. L'année dernière, pour contribuer à cet objectif, l'Ukraine, de concert avec la Pologne, a accueilli le quatorzième championnat de l'Union des associations européennes de football (UEFA). C'est le premier championnat de l'UEFA qui a eu lieu en Europe de l'Est, et nous espérons sincèrement que ce grand événement aura contribué à renouveler un esprit d'amitié et de solidarité dans la région et à relancer l'ensemble de son développement économique et social. En 2013, nous avons organisé le trente-deuxième Championnat du monde de gymnastique rythmique, ainsi que les championnats du monde de la jeunesse de boxe et d'athlétisme, et en 2015 nous allons accueillir le trente-neuvième Championnat d'Europe de basket-ball.

J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée générale qu'hier, le Comité national olympique de l'Ukraine, avec l'aide du Gouvernement ukrainien, a officiellement déclaré son intention d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2022 à Lviv. Notre vision des Jeux va bien au-delà des perspectives économiques, de l'amélioration des infrastructures, de nouvelles installations ou de la promotion de l'image globale de l'Ukraine. Pour nous, il s'agit plutôt de développer un héritage pour les générations futures sur la base de notre respect collectif du sport et de ses valeurs fondamentales – l'amitié, la bonne volonté, la tolérance et le fair-play dans la compétition. Nous avons lancé un projet national, Espoir olympique – 2022, en appui à la réalisation de cette initiative, dans le but de créer des infrastructures sportives et touristiques en Ukraine

aptes à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2022.

Ma délégation se félicite de la poursuite des travaux du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, et du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke, en faveur de la promotion du sport comme outil de consolidation de la paix, de développement et de réalisation des objectifs humanitaires. Nous tenons à les assurer de notre plein appui à leurs activités. L'Ukraine se félicite également d'être coauteur du présent projet de résolution et souhaite à nos collègues russes un succès bien mérité aux prochains Jeux d'hiver à Sotchi.

**M<sup>me</sup> Hewanpola** (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se réjouit d'être coauteur du projet de résolution A/68/L.8, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

Fière nation sportive et ayant déjà eu l'occasion d'accueillir les Jeux olympiques, l'Australie accorde beaucoup d'importance à la précieuse contribution du sport et des Jeux olympiques en tant que moteur permettant aux personnes de dépasser les barrières de la langue, de la culture et de la géographie, source d'inspiration et d'unité, et vecteur de paix, de coopération, de compréhension entre les cultures, d'éducation et de développement. À cet égard, nous saluons et appuyons les efforts réalisés par le Comité international olympique, le Comité international paralympique et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix dans des domaines tels que l'élimination de la pauvreté, l'égalité des sexes, la promotion de la santé, l'éducation des enfants et des jeunes, la prévention du VIH/sida, la consolidation de la paix et le développement durable.

Les Jeux olympiques ont, de toute évidence, un rôle important à jouer pour ce qui est de contribuer à la promotion de l'inclusion sociale; de rassembler des personnes d'âges, de sexes, de races, de cultures, de religions et de conditions divers; de diffuser chez les individus ces valeurs traditionnelles que sont le respect, la diversité, la tolérance et l'équité; et de lutter contre toutes les formes de discrimination, y compris celle fondée sur l'orientation et l'identité sexuelles. Nous nous félicitons que le projet de résolution contienne désormais une phrase simple mais exhaustive appelant tous les pays hôtes des Jeux Olympiques à promouvoir l'inclusion sociale sans discrimination d'aucune sorte.

La mise en œuvre des programmes culturels et éducatifs prévus dans le cadre des Jeux de 2014 à Sotchi, afin de promouvoir la diversité culturelle et d'améliorer la compréhension entre les diverses communautés, peut également contribuer à notre coexistence pacifique. L'Australie se réjouit à la perspective de participer aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014 à Sotchi.

**M. Elshareef** (Soudan) (*parle en arabe*) : La délégation soudanaise tient à réaffirmer son appui à la résolution biennale sur l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique, adoptée pour la première fois en 2011 et dont nous sommes saisis aujourd'hui en tant que projet de résolution A/68/L.8.

Le Soudan reconnaît que toutes les formes de sport jouent depuis des temps immémoriaux un rôle aussi important qu'efficace dans le renforcement et la promotion des relations entre les peuples et les nations. À l'époque moderne, le sport contribue de façon non négligeable à aplanir les différences, à faire converger les points de vue et à rapprocher des pays qui entretenaient jusqu'ici des relations fort glaciales. La délégation soudanaise est consciente du rôle central joué par le sport dans la promotion de valeurs telles que la patience, la coopération, la persévérance, le respect d'autrui et l'effort et le travail.

Le Soudan, convaincu de l'utilité et de la valeur du sport, y compris les sports traditionnels, dans toutes les sociétés, a encouragé la mise en œuvre d'une politique des sports visant à enraciner les valeurs que je viens de mentionner et à exploiter l'énergie des jeunes dans des activités fructueuses qui contribuent à forger une identité nationale, favorisant ainsi les efforts de développement national du Soudan, la création d'un climat de tolérance et de compréhension entre les nations et les peuples, et la promotion d'une culture de paix. Dans ce contexte et dans cet esprit, ma délégation tient à rendre hommage à tous les organismes internationaux qui promeuvent le rôle du sport à travers le monde.

Nous souhaitons plein succès aux organisateurs des XXII<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver, qui se dérouleront l'an prochain à Sotchi, en Russie. Ma délégation salue en outre la création à Sotchi de l'université internationale olympique russe, qui servira à diffuser les connaissances et les nobles valeurs, idéaux et traditions olympiques, y compris de la trêve olympique, dans le monde entier. La délégation soudanaise se félicite en outre que le projet de résolution fasse référence à l'utilisation du sport

comme outil de promotion de la paix, du dialogue et de la réconciliation dans les zones de conflit.

Pour finir, la délégation soudanaise appuie le projet de résolution devant l'Assemblée aujourd'hui, dont elle s'est portée coauteur.

**La Présidente par intérim** : Conformément à la résolution 64/3 du 19 octobre 2009, je donne maintenant la parole au Président du Comité international olympique.

**M. Bach** (Comité international olympique) : Le Comité international olympique (CIO) présente ses compliments à l'Assemblée générale et est honoré d'avoir la chance de s'adresser à l'Assemblée aujourd'hui, à trois mois seulement de l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014 à Sotchi, dans le cadre du débat sur le projet de résolution intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » (A/68/L.8).

Je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui nous ont permis d'arriver jusqu'ici. Le CIO exprime sa plus sincère gratitude au Gouvernement de la Fédération de Russie et à ses représentants auprès de l'ONU; au Comité d'organisation de Sotchi 2014 et à son président, M. Dmitry Chernyshenko; au Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix; et au Conseiller spécial du Secrétaire général sur le sport au service du développement et de la paix, M. Wilfried Lemke. Nous sollicitons à nouveau le soutien des États Membres à la trêve olympique.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

« Les principes olympiques sont les principes de l'Organisation des Nations Unies », a déclaré le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dans le discours qu'il a prononcé au Congrès olympique de 2009 à Copenhague. Des liens qui se sont encore renforcés après que, la même année, l'Assemblée générale a accordé au CIO le statut d'Observateur permanent.

Les principes olympiques sont les principes de l'ONU. Cela reste vrai aujourd'hui alors que l'Assemblée générale rappelle une tradition de la Grèce antique vieille de plusieurs milliers d'années : l'*ekecheiria*. Cette trêve sacrée, la trêve olympique, se fonde sur une tradition découlant d'un accord conclu entre trois anciens rois grecs. À cette époque, les Jeux olympiques étaient le seul lien entre les Grecs, car il n'y avait pas d'unité politique. Seuls les Jeux permettaient de réunir pendant quelques jours et tous les quatre ans

les Grecs du continent et ceux des colonies. L'*ekecheiria* garantissait une interruption des hostilités, permettant aux athlètes et aux spectateurs de se rendre à Olympie et d'en repartir en toute sécurité.

Voilà qui montre bien qu'il y a plusieurs milliers d'années, un partenariat entre le sport et la politique existait déjà. Ce partenariat n'a pas été – et n'est pas – sans frictions, mais il résiste. Il est désormais temps de l'adapter au monde d'aujourd'hui.

Il revêt aujourd'hui une dimension totalement différente. À l'époque, trois villes-États s'étaient associées. À l'ONU, on parle actuellement d'une association de 193 États, et, au Comité international olympique, de 204 Comités nationaux olympiques reconnus. C'est une nouvelle dimension du défi que recèle notre partenariat entre politique et sport.

Le CIO est, avant tout, une organisation sportive : le sport est sa première priorité. Le CIO donne acte de son obligation envers la jeunesse et la société en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie, conformément à ses principes fondamentaux tels qu'énoncés dans la Charte olympique, à savoir :

« mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine ».

Ce sont bien des valeurs et des objectifs universels similaires à ceux des Nations Unies.

Le sport est un bon point de départ pour mettre en pratique ces valeurs et objectifs, parce que c'est véritablement le seul domaine où l'existence humaine est parvenue à ce qu'on appelle « loi universelle », en philosophie politique, et « éthique globale », en philosophie morale. Quel que soit le lieu où nous pratiquons le sport, les règles sont les mêmes. Elles sont reconnues dans le monde entier. Elles sont fondées sur une « éthique globale » constituée de fair-play, de tolérance et d'amitié. Mais pour appliquer cette loi universelle et diffuser nos valeurs dans le monde entier, le sport doit jouir d'une autonomie responsable. Le monde politique doit respecter cette autonomie du sport, car c'est alors seulement que les organisations sportives pourront mettre en œuvre ces valeurs universelles dans un contexte de lois, coutumes et traditions différentes.

Une autonomie responsable ne signifie pas que le sport doit être une zone de non-droit. Cela veut dire que nous respectons les législations nationales qui ne s'en

prennent pas au sport et à ses organisations pour des raisons parfois principalement politiques.

Dans de nombreux États Membres de l'ONU, le fait que le sport ne peut tenir ses compétitions internationales et promouvoir ses valeurs que s'il est autonome n'est pas toujours compris ou accepté. Pour cette raison, je demande aux membres de transmettre ce message dans leur pays : dans l'intérêt mutuel du sport et de la politique, il faut nous aider à protéger et renforcer l'autonomie du sport. Ce n'est que comme ça que nous créerons un partenariat fructueux dans lequel tout le monde gagnerait, dans l'intérêt de la jeunesse et de la société en général.

Naturellement, cela veut dire que le sport, lui aussi, doit se montrer à la hauteur de ses responsabilités. Nos partenaires en politique, dont nous attendons qu'ils respectent notre autonomie, sont en droit d'attendre que nous exerçons cette autonomie de manière responsable, et conformément aux règles de la bonne gouvernance. Le CIO montre l'exemple à cet égard puisque nous voulons que les instances sportives à tous les niveaux adoptent les Principes universels de bonne gouvernance du Mouvement olympique comme norme minimale.

Dans le cadre de ce partenariat, le sport doit rester politiquement neutre. Cela ne veut pas dire que le sport soit apolitique. Le sport doit tenir compte de considérations politiques dans ses décisions. Il doit également peser les conséquences politiques, économiques et sociales de ses décisions. Cela est vrai en particulier pour le choix des grandes manifestations sportives – et en premier lieu, pour la plus grande et la plus importante d'entre elles : les Jeux olympiques.

Avec les Jeux olympiques, le CIO montre l'exemple d'une interaction pacifique. Les Jeux olympiques, les athlètes olympiques et le village olympique notamment en sont une parfaite illustration. Ils renversent les obstacles que sont les différences culturelles. Ils symbolisent le respect mutuel et la non-discrimination. C'est toujours émouvant – et plus encore pour moi, ancien athlète – de voir comment, dans le village olympique, les jeunes de toutes origines cohabitent dans la paix et l'harmonie. L'esprit olympique prend alors tout son sens.

Au-delà de cela, les comités d'organisation intègrent de plus en plus la vision de la Trêve olympique. Le programme de Londres 2012 donnait aux jeunes de toutes les écoles et universités du Royaume-Uni l'occasion de prendre part à des activités sportives et

culturelles, ce qui a aidé à promouvoir la paix au sein de leurs écoles et de leurs communautés.

Les initiatives de Sotchi 2014 à l'intention des jeunes visent également à promouvoir la paix, l'harmonie et le respect. Dans le cadre de ce programme, le Comité d'organisation des Jeux de Sotchi consacre énormément de temps à travailler avec les jeunes de toute la Russie et dans le reste du monde afin de les sensibiliser à la paix, à la tolérance et à la participation.

Au-delà des Jeux, le CIO veut montrer un exemple de compréhension mutuelle et de solidarité. Grâce aux programmes mis en place par la Solidarité olympique, les fédérations sportives internationales et les Comités nationaux olympiques, nous soulignons que s'efforcer d'instaurer la paix exige également développement durable, solidarité et soutien. Pendant l'Olympiade actuelle, la famille olympique aura investi plus de 600 millions de dollars pour mettre cette solidarité en pratique.

C'est précisément parce que bon nombre de nos principes sont identiques, qu'il doit être bien clair dans les relations qu'entretiennent sport et politique que le sport a pour mission de bâtir des ponts, et jamais d'élever des murs. Le sport est synonyme de dialogue et de compréhension. Il transcende toutes les différences. Le sport et le Mouvement olympique en particulier voient dans la diversité des cultures, des sociétés et des modes de vie une source de richesse. Nous n'accusons ni n'excluons personne.

C'est pourquoi nous nous opposons aux boycotts, quels qu'ils soient. Les boycotts sont en contradiction fondamentale avec l'esprit du sport, en le privant des moyens de continuer à œuvrer pour la paix, la compréhension mutuelle et la solidarité. Cela est encore plus vrai lorsque le sport est le seul domaine dans lequel le boycott est appliqué, à mauvais escient, tandis que les relations politiques, économiques et culturelles se poursuivent comme si de rien n'était.

Si le CIO et l'ONU œuvrent de concert dans ce partenariat, et que ce dernier est compris ainsi, une coopération encore plus fructueuse est possible, en particulier dans les domaines de l'éducation, du développement, de l'intégration et de l'édification de la paix.

Le sport ne se réduit pas à l'activité physique : il promeut la santé et aide à éviter – voire à guérir – les maladies de la civilisation moderne. Il est également un outil pédagogique qui encourage le développement

cognitif, inculque un comportement social et aide à intégrer les communautés. C'est pourquoi nous appelons à intensifier le dialogue avec l'ONU et ses organismes, notamment l'UNESCO. L'éducation et l'apprentissage sont les clefs de l'avenir de toutes nos sociétés.

*Mens sana in corpore sano.* Cette vieille formule latine rend bien l'idée en peu de mots : un esprit sain dans un corps sain. C'est pourquoi je plaide pour la valeur éducative du sport et pour que l'enseignement des valeurs sportives figure aux programmes scolaires du monde entier. Nos deux organisations estiment de leur devoir d'aider les jeunes à jouir d'un avenir meilleur. Le CIO se félicite par conséquent de la stratégie pour la jeunesse du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de la désignation d'un Envoyé pour la jeunesse. Nous sommes reconnaissants aux institutions des Nations Unies de leur contribution au programme culturel et éducatif des Jeux olympiques de la jeunesse.

En vue de travailler ensemble de façon encore plus étroite, nous proposons de renforcer la coopération en matière de sport, en tant qu'instrument au service du développement et de la paix. Nous applaudissons la décision historique prise par l'Assemblée générale en août de proclamer une Journée internationale du sport au service du développement et de la paix (résolution 67/296). À cet égard, l'Assemblée générale a rappelé le rôle que joue le CIO dans la promotion de modes de vie plus sains et d'un accès à la pratique du sport pour le plus grand nombre. Le sport favorise l'intégration; il renforce l'estime de soi et la joie de vivre, qui peuvent jouer un rôle important dans l'intégration des sociétés, notamment dans les zones de crise où le CIO travaille aux côtés des organisations humanitaires et de développement. Nous sommes prêts à faire encore davantage. Le pouvoir d'intégration du sport peut faire des miracles dans les zones en crise, en aidant à renforcer la compréhension et la réconciliation tout en améliorant, simultanément, la qualité de la vie.

Toutes ces mesures peuvent être des moyens de construire un monde meilleur et plus pacifique. Nous savons bien sûr que, tout comme dans la Grèce antique, le sport et les Jeux olympiques ne peuvent à eux seuls régler les problèmes politiques ou réaliser la paix. La consolidation de la paix est un processus de longue haleine. Le sport veut être partie prenante de ce processus. Certes, nous sommes conscients de nos limites, mais nous voulons utiliser la force de nos valeurs et symboles pour promouvoir le développement positif, pacifique de la société mondiale. Ces symboles,

et en particulier la compétition pacifique des Jeux olympiques, devraient être une source d'inspiration pour tous. Ils devraient servir à montrer que les rivalités et les différends peuvent être surmontés pacifiquement. Ils devraient servir à montrer que l'on peut transcender toutes les frontières, en convenant de règles universelles par lesquelles régir la compétition entre les hommes et régler les conflits. C'est pour cette raison que la Trêve olympique revêt une importance toute particulière. Nous attachons une importance considérable à cet effort commun, magnifique exemple de la façon dont, grâce au partenariat, la politique et le sport peuvent être complémentaires.

Nous savons gré à l'Assemblée générale et au Secrétaire général de leur coopération fructueuse fondée sur la confiance. De concert avec les autorités politiques, le CIO souhaite donner un exemple de paix et de solidarité dans l'optique de la recherche d'une société plus humaine. Notre partenariat illustre clairement que les principes olympiques sont les principes des Nations Unies. Travaillons ensemble à faire de ces principes universels une réalité.

**La Présidente par intérim** : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur le point 11 de l'ordre du jour.

Nous allons maintenant passer à l'examen du projet de résolution A/68/L.8.

Avant de donner la parole aux orateurs au titre des explications de vote avant le vote, je rappelle aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Imnadze (Géorgie) (parle en anglais)** : Les manifestations sportives, et les Jeux olympiques plus que toute autre, sont une occasion sans équivalent de célébrer la suprématie de la paix sur le conflit et la primauté de l'amitié sur l'hostilité. L'esprit et le rituel pacifiques qui présidaient aux Jeux de la Grèce antique il y a 28 siècles continuent à ce jour d'inspirer tous les pays, et de les encourager à se prêter à cette expérience si unique tous les quatre ans. Ils contribuent à un climat de tolérance, de solidarité et de confiance entre les différents peuples et nations.

C'est le caractère de noblesse de ces Jeux olympiques, précisément, qui motive notre décision aujourd'hui de ne pas porter atteinte au consensus dont fait l'objet le projet de résolution (A/68/L.8) présenté aujourd'hui. Pourtant, tandis que nous venons tous de

réaffirmer notre volonté de renforcer le rôle du sport dans la construction d'un monde pacifique et sûr, force est de reconnaître que, hélas, la réalité jette souvent une ombre sur les aspirations que nous affichons. Non seulement la notion même de trêve olympique est déformée, mais en outre, les Jeux olympiques sont utilisés pour détourner l'attention d'actes de violence et d'agression militaire, et pour jeter le voile sur des violations des droits de l'homme et des libertés.

Si nous nous réjouissons une fois de plus à la perspective de réactiver la Trêve olympique, nous devons nous rappeler qu'à 40 kilomètres à peine de Sotchi se poursuit une occupation, puisque le pays organisateur des Jeux continue d'occuper 20 % du territoire souverain de la Géorgie en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de mon pays. De plus, tandis que nous reconnaissons dans le projet de résolution les possibilités humanitaires qu'offre la Trêve olympique, il importe de réfléchir au fait que les régions occupées de Géorgie sont toujours coupées de tout accès à l'aide humanitaire et que la population locale est privée d'aide humanitaire.

Malgré le caractère critique de ce contexte politique, sécuritaire et humanitaire, le Gouvernement géorgien a opté pour la dépolitisation des Jeux olympiques, dont l'idée est fondée sur la paix et propre à favoriser la coopération. En octobre 2012, le nouveau Gouvernement géorgien a pris la difficile décision de mettre fin au boycott des Jeux olympiques de Sotchi. Cette décision a illustré, de surcroît, la volonté de désescalade du Gouvernement face à la crise actuelle entre la Russie et la Géorgie, en même temps que de normalisation des relations dans les domaines humanitaire ou interpersonnel.

Hélas, en janvier 2013, peu après l'annonce de cette décision constructive par la Géorgie, les forces d'occupation ont engagé un processus d'installation de clôtures de barbelés à grande échelle et de remblais courant le long de la ligne d'occupation dans les régions géorgiennes de Tskhinvali et d'Abkhazie. Ces activités illégales ont des retombées importantes sur les conditions de subsistance de la population locale, elles divisent les familles et les collectivités, empêchent les contacts entre les personnes et privent les individus de leurs droits et libertés fondamentaux. Nous formons le vœu que l'installation des obstacles artificiels susmentionnés ne reprendra pas et qu'elle subira au contraire le mouvement inverse.

Nous regrettons aussi que pour toute réponse aux preuves de bonne volonté du Gouvernement géorgien, Moscou ait décidé de se servir des Jeux olympiques à des fins politiques et d'opter pour des actes encore plus provocateurs, dont le choix du pilote Ivan Nechaev, « héros de la guerre d'août », en vertu de ses excellents états de service comme bombardier des villages géorgiens, pour porter la flamme olympique. Cette politisation est au mépris et en contradiction totale de la genèse du projet de résolution.

Cependant, en dépit de ce contexte politique difficile, du processus de déstabilisation et des actes de provocation illustrés dans les lignes qui précèdent, la Géorgie demeure pleinement attachée à sa démarche pacifique et constructive, à l'esprit du présent projet de résolution et au bien commun de la communauté internationale. Nous n'allons pas, par conséquent, rompre le consensus, et nous resterons donc pour le projet de résolution.

**La Présidente par intérim** : Nous avons entendu le seul orateur au titre des explications de vote avant le vote.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/68/L.8, intitulé « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

**M. Zhang Saijin** (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe l'Assemblée que depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants s'en sont portés coauteurs, en plus des pays énumérés dans le document A/68/L.8 : Albanie, Algérie, Andorre, Argentine, Bahamas, Bangladesh, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Canada, Chili, Costa Rica, Danemark, Djibouti, Égypte, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Haïti, Iran (République islamique d'), Islande, Jamaïque, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Malaisie, Maurice, Mexique, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Samoa, Seychelles, Soudan, Suède, Suisse, Suriname, Turkménistan, Ukraine, Viet Nam et Zimbabwe.

**La Présidente par intérim** : Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/68/L.8?

*Le projet de résolution A/68/L.8 est adopté (résolution 68/9).*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Brésil.

**M. de Aguiar Patriota** (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil, premier pays à s'être porté coauteur du texte figurant dans la résolution 66/5 « Édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique », adopté par consensus en octobre 2011 et qui a été de nouveau adopté aujourd'hui en tant que résolution 68/9, est attaché à la promotion du sport en tant qu'instrument de développement et de paix. Le sport est profondément enraciné dans la culture et la société brésiliennes, et notre Constitution reconnaît la pratique du sport en tant que droit social fondamental.

Nous venons d'entamer une décennie centrée sur le sport. Au cours des prochaines années, le Brésil accueillera d'importantes manifestations : la Coupe du Monde de la Fédération internationale de football en 2014, et les Jeux olympiques et paralympiques en 2016. Nous avons décidé d'accueillir ces manifestations en raison du rôle positif non seulement dans la diffusion des idéaux olympiques au sein de la société brésilienne, en particulier parmi les jeunes, mais également en faveur du développement durable et de l'inclusion sociale. Dans le cadre des préparatifs de ces manifestations, nous allons mener une campagne de sensibilisation et d'éducation du public sur la nécessité de promouvoir la diversité et de lutter contre le racisme et la discrimination.

À la vingt-quatrième session du Conseil des droits de l'homme en septembre, le Brésil faisait partie du groupe restreint qui a présenté la résolution 24/1 intitulée « Promotion des droits de l'homme par le sport et l'idéal olympique », adoptée par consensus et dénombrant plus de 130 coauteurs. Cette résolution reconnaît le potentiel du sport en tant que langage universel contribuant à sensibiliser les personnes aux valeurs de respect, de diversité, de tolérance et d'équité et en tant que moyen de combattre toutes les formes de discrimination.

Le Brésil est un ardent défenseur de la résolution 17/19 du Conseil des droits de l'homme portant sur les droits de l'homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre et un membre actif du groupe restreint LGBT à l'ONU. En septembre, le Brésil a appuyé la déclaration ministérielle conjointe sur la fin de la violence et de la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Animés de l'ambition d'édifier un monde pacifique et sans discrimination par

le sport, nous allons accueillir le monde dans notre pays en notre qualité d'hôte de la Coupe du Monde de 2014 et des Jeux olympiques et paralympiques de 2016.

**La Présidente par intérim** : Un représentant a demandé à exercer son droit de réponse. Je lui rappelle que les déclarations prononcées dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous voyons contraints d'exercer notre droit de réponse suite à la déclaration prononcée par la Géorgie. Il y a à peine quelques minutes, le Président du Comité international olympique (CIO) disait que nous devrions nous abstenir d'utiliser le sport à des fins politiques. Malheureusement, cet appel n'a pas été entendu par la délégation géorgienne. Nous déplorons qu'alors même que nous discutons de la question de la trêve olympique, dont le rôle est, par définition, de rassembler, la délégation géorgienne ne puisse s'empêcher de lancer ses attaques habituelles à l'encontre de la Russie. Cela s'explique peut-être par le fait que c'est la Géorgie elle-même qui, à la veille des Jeux olympiques de Pékin en 2008, a lancé une attaque contre le peuple d'Ossétie du Sud et même contre des soldats de la paix russes.

Aujourd'hui, au lieu de faire preuve de volonté politique et de chercher à normaliser la situation dans la région, et au lieu de mettre à profit cette occasion unique de démontrer son respect pour la tradition de la trêve olympique, la délégation géorgienne a de nouveau eu recours à des prétextes inventés de toutes pièces pour proférer des accusations injustifiées contre la Fédération de Russie. Nous rejetons toutes ces accusations. La Fédération de Russie a toujours respecté les idéaux et les principes de la Charte olympique et strictement observé les règles du CIO régissant l'organisation des Jeux olympiques.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'en dépit des tentatives de la Géorgie d'engager une bataille politique contre les Jeux olympiques de Sotchi, les athlètes et les supporters géorgiens seront reçus à Sotchi avec tout le respect qu'ils méritent.

**La Présidente par intérim** : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 11 de l'ordre du jour.

*La séance est levée à 12 h 25.*